



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hygiène et sécurité

Question au Gouvernement n° 1740

Texte de la question

INFECTIONS NOSOCOMIALES

M. le président. La parole est à M. Alfred Trassy-Paillogues, pour le groupe UMP.

M. Alfred Trassy-Paillogues. Monsieur le ministre des solidarités, de la santé et de la famille, depuis plusieurs années, les maladies nosocomiales sont au cœur des préoccupations tant des patients et de leurs familles que des personnels des établissements hospitaliers. Les pouvoirs publics tentent de résoudre le problème en amont et, à la moindre alerte, les services de santé et le comité de lutte contre les infections nosocomiales installent une cellule de veille chargée de déterminer les origines de chaque contamination.

Malgré toutes ces précautions, ces bactéries contractées à l'hôpital par des malades fragilisés se multiplient dans notre pays, comme c'était récemment le cas, par exemple, dans ma circonscription à Saint-Valéry-en-Caux.

L'une des dernières études réalisées par votre ministère fait état de 800 000 personnes contaminées chaque année, soit entre 6 % et 10 % des patients hospitalisés, dont la moitié est âgée de plus de 65 ans, et le chiffre alarmant de 4 000 victimes par an est communément avancé.

Ces infections sont un problème majeur de santé publique. Si, en effet, certaines sont bénignes, d'autres tuent ou laissent des séquelles importantes. Plusieurs infirmières de ma région ont contracté le staphylocoque doré, avec les conséquences définitives que l'on sait. Sur fond de mises en examen et de dysfonctionnements réels et largement médiatisés, les hôpitaux ne peuvent plus faire l'économie d'une démarche de qualité, tant pour la sécurité des patients que pour la tranquillité des médecins.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, informer la représentation nationale de votre action pour lutter contre ce fléau ? En particulier, serait-il envisageable que soient publiées des statistiques annuelles par établissement et par service, qui permettraient de suivre l'évolution de la situation et, surtout, l'efficacité comparative des mesures prises ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.

M. Philippe Douste-Blazy, ministre des solidarités, de la santé et de la famille. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, comme vous le savez, 7 % des personnes hospitalisées sont aujourd'hui touchées par des infections nosocomiales.

Le chiffre de 4 000 décès est inadmissible, et cela d'autant plus que, selon une étude récente, 30 % d'entre eux pourraient être évités. C'est la raison pour laquelle nous avons présenté, avec Xavier Bertrand, un plan fondé sur trois constats.

Le premier est celui d'un manque de transparence : les Français ne savent pas quels établissements sont bons ou mauvais en matière d'infections nosocomiales. Nous allons mettre en place des indicateurs qui nous permettront de comparer les établissements, en particulier pour ce qui concerne les infections postopératoires. Deuxièmement, la résistance aux antibiotiques favorise la multiplication des infections nosocomiales. Ces infections résistent au traitement antibiotique du fait de la surconsommation d'antibiotiques en France, en particulier dans les hôpitaux. C'est la raison pour laquelle nous allons diffuser dans les hôpitaux des guides de bon usage des antibiotiques.

Troisièmement, et c'est une évidence, une certaine proportion d'infections nosocomiales est attribuable à une hygiène des mains défectueuse et peut donc être réduite par une meilleure formation des personnels.

L'indicateur en ce domaine, vous l'avez rappelé, est le taux de staphylocoques dorés résistant à la pénicilline, qui apparaissent en cas de défaut d'hygiène des mains. Nous comptons afficher en toute transparence cet indicateur, afin que les Françaises et les Français sachent ce qui se passe dans les hôpitaux.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)
Plusieurs députés du groupe socialiste. Le ministre s'en lave les mains !

Données clés

Auteur : [M. Alfred Trassy-Paillogues](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1740

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 décembre 2004